

Paris, le 6 décembre 2024



REJOIGNEZ-NOUS



INFO

INFO

LE CONSEIL NATIONAL DE LA FGAAC-CFDT A DÉCIDÉ DE SIGNER LES ACCORDS FILIALES !

La décision de l'Etat d'imposer la liquidation de Fret SNCF au 1^{er} janvier 2025, la mise en exploitation des premières filiales TER et les premiers transferts de personnel, constituent un véritable choc pour les agents et marquent un virage historique pour la SNCF !

La rupture est très forte pour le corps social cheminot et ces décisions sont totalement injustes ! La FGAAC-CFDT s'est inscrite dans le cadre du préavis unitaire et dans la journée d'action et de mobilisation du 21 novembre 2024.

La FGAAC-CFDT a agi en transparence au sein de l'intersyndicale et sa stratégie claire associant mobilisation et négociations a permis d'obtenir des garanties importantes pour les agents ! ☺☺☺

EN RESPONSABILITÉ, LA FGAAC-CFDT DÉCIDE DE VALIDER CES ACCORDS ET DE NE PAS APPELER À LA GRÈVE À PARTIR DU 11 DÉCEMBRE À 19H !

MOUVEMENT RECONDUCTIBLE DU 11 DÉCEMBRE 2024 :

LA FGAAC-CFDT N'APPELLE PAS À LA GRÈVE !



5, rue Pleyel
93200 ST DENIS



01-76-58-12-21



www.fgaac-cfdt.fr



fgaac-cfdt@fgaac.org



FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT Officiel

© FGAAC-CFDT décembre 2024
Crédits photo Adobe Stock
Ne pas jeter sur la voie publique



LA FGAAC-CFDT A FAIT LE CHOIX D'UNE STRATÉGIE ASSOCIANT MOBILISATION ET NÉGOCIATIONS, QUI A PERMIS DE RÉOUVRIR DES PORTES POUR NÉGOCIER !

➔ RETOUR SUR LES 10 DERNIERS JOURS ET LES DIFFÉRENTES TABLES RONDES :



TABLES RONDES FRET :

➔ La FGAAC-CFDT obtient un moratoire social de 36 mois pour les agents de Fret SNCF !



TABLE RONDE GROUPE :

➔ L'accord filiales Voyageurs est amélioré et réouvert à la signature.



TABLE RONDE TRIPARTITE

➔ Le Ministre des Transports confirme la création des deux filiales fret au 1^{er} janvier 2025.



SIGNATURE DES ACCORDS

➔ La CFDT signe les accords de transition fret et l'accord filiales de Voyageurs.

NOVEMBRE 2024

27 28

DÉCEMBRE 2024

3

4

6



En savoir +



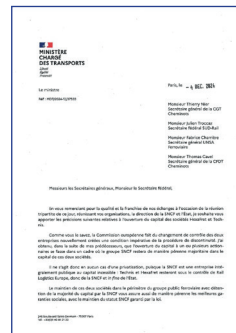
RETROUVEZ PLUS EN DÉTAIL LE CONTENU DE L'ACCORD DE TRANSITION FRET



En savoir +



RETROUVEZ PLUS EN DÉTAIL LES ANNONCES DE LA TABLE RONDE DU 3 DÉCEMBRE



En savoir +



RETROUVEZ PLUS EN DÉTAIL LE COURRIER TRANSMIS PAR L'ÉTAT

➔ FOCUS SUR LES ÉLÉMENTS MAJEURS À RETENIR :



LA FGAAC-CFDT OBTIENT UN MORATOIRE SOCIAL POUR FRET :

➔ L'action de la FGAAC-CFDT permet d'aboutir à un accord qui prévoit le maintien durant 36 mois de l'ensemble des accords collectifs en vigueur au 31 décembre 2024, ainsi que l'ensemble des textes et référentiels RH (GRH, FR, TT).
➔ Il pose des garanties majeures, qui s'appliqueront également aux agents qui rejoindront, ou seront recrutés dans les filiales, dans un second temps.
➔ L'accord prévoit que de nombreuses garanties ont vocation à être pérennisées par voie d'accord au-delà de la période de 36 mois.



LA FGAAC-CFDT AMÉLIORE L'ACCORD FILIALES VOYAGEURS :

➔ Le volet temps de travail (accord temps de travail, forfait jours, temps partiel, télétravail) sera maintenu durant 24 mois pour les 3 premières filiales mises en exploitation le 15 décembre.
➔ Le principe d'application de la garantie de l'emploi et concernant les agents affectés à moins de 50%, sera réaffirmé notamment pour les agents contractuels.
➔ Un comité de suivi paritaire du cadre social des salariés des filiales sera créé au niveau de la DRH Groupe et assurera le suivi de la mise en oeuvre des accords Fret et Voyageurs.



LA FGAAC-CFDT A TENTÉ DE PRÉSERVER L'UNITÉ SYNDICALE :

➔ La FGAAC-CFDT s'est inscrite dans l'intersyndicale avec une stratégie claire et partagée avec l'ensemble des OS, consistant à réouvrir des fenêtres de négociations et à évaluer à chaque étape, en lien avec son Conseil National, la valeur du produit de sortie.
➔ Une autre proposition permettant de préserver l'unité syndicale a été portée lors de la dernière interfédérale mais a été malheureusement rejetée par CGT et SUD : celle d'une suspension unitaire du préavis pour rentrer dans une phase de suivi et de veille des négociations dans les filiales.